



Une négo truffée de pépins!

Depuis les trois derniers mois, force est de constater que malgré maintes discussions à la table, l'Université maintient ses nombreuses demandes qui affectent nos conditions de travail et qui nous apparaissent inacceptables (abolition du statut d'emploi, charges de cours annuelles, discrétion accrue pour l'employeur dans l'attribution de charges de cours, modifications des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE), etc.).

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que vous n'avez pas reçu d'Info-négo ces derniers temps...rien ne bouge à la table! Les dernières séances de négociation ont piétiné : les journées de négociation sont longues, les avancées sont lentes, les arguments se répètent et les ententes tardent à venir.

Paradoxalement, l'Université a manifesté le souhait d'accélérer le processus de négociation, ce qui, de toute évidence, ne se reflète pas à la table. Les bottines ne suivent pas babines!

Après 24 séances de négociation, en fin de journée vendredi dernier, notre comité de négociation a fait parvenir une demande de conciliation au Secrétariat du travail.

Le comité de négociation estime en effet nécessaire l'intervention d'un conciliateur afin d'aider les parties à avancer. Nous sommes confiants que l'intervention d'un tiers neutre favorisera un travail plus soutenu et rigoureux pour la poursuite de la négociation.

Bien sûr, nous vous tiendrons au courant des développements au fur et à mesure.

Les dates des prochaines séances de négociation sont les 21 et 28 avril, 8 et 26 mai ainsi que le 2 juin.

Solidairement!

Votre équipe syndicale